

République Tunisienne
Ministère de l'économie, des finances
et de l'appui à l'investissement
L'Instance Tunisienne de l'Investissement

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°03/2021
Désignation d'un Commissaire aux Comptes
Pour les Années 2021, 2022 et 2023

L'Instance Tunisienne de l'Investissement (TIA) se propose de lancer un appel d'offres pour la désignation d'un commissaire aux comptes pour les années 2021, 2022 et 2023.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges au siège de l'Instance, sis rue du Lac Huron, les berges du Lac 1, 1053 Tunis.

Les offres doivent être adressées au nom de l'Instance Tunisienne de l'Investissement, par courrier recommandé ou par rapide poste ou remises directement au Bureau d'Ordre Central de TIA à l'adresse sus indiquée, au plus tard le **23 juillet 2021**. (le cachet du Bureau d'Ordre Central de TIA fait foi).

L'enveloppe extérieure doit porter l'indication : « **A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 03/2021 pour la désignation d'un commissaire aux comptes pour les années 2021, 2022 et 2023** » et doit contenir les pièces administratives et techniques conformément aux dispositions de l'article 04 du cahier des charges.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.